

RAPPORT D'ACTIVITE

2022

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

LES SAULNIERS

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE

- I) Introduction
- II) Présentation de l'association
- III) Présentation de l'établissement
 - 3.1 Le cadre règlementaire**
 - 3.2 La Maison d'Accueil Spécialisé les Saulniers**
 - 3.2.1 Son histoire
 - 3.2.2 Son implantation
 - 3.2.3 L'architecture de la MAS les Saulniers
 - 3.3 Les missions**
 - 3.4 Fonctionnement interne**
 - 3.4.1 Les temps de régulation
- IV) Population et activités de l'établissement
 - 4.1 Les entrées et les sorties**
 - 4.2 Le profil des personnes accueillies**
 - 4.2.1 Typologie du handicap
 - 4.2.2 Répartition hommes/femmes
 - 4.2.3 Données relatives aux classes d'âge

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

V Faits marquants

5.1 Etat des lieux institutionnels

5.2 Résidents

5.3 Ressources humaines

PARTIE 2 : PRESTATIONS SERAFIN PH

I) Introduction

II) Prestations de soins et accompagnements

2.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

2.1.1 Soins somatiques et psychiques

2.1.1.1 Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative

2.1.1.2 Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués

2.1.1.3 Prestations psychologiques

2.1.1.4 Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

2.1.2 Rééducation et réadaptation fonctionnelle

2.1.2.1 Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés

2.2 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1.1 Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

2.2.1.2 Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui

2.2.1.3 Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3 Prestations pour la participation sociale

2.3.1 Accompagnement pour exercer ses droits

2.3.1.1 Accompagnements à l'expression du projet personnalisé

2.3.1.2 Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

2.3.2 Accompagnement au logement

2.3.2.1 Accompagnements pour vivre dans un logement

2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir des activités domestiques

2.3.3 Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti

2.3.3.2 Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle

2.3.3.3 Accompagnements pour mener sa vie professionnelle

2.3.3.4 Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées

2.3.3.5 Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle

2.3.4 Accompagnements pour participer à la vie sociale

2.3.4.1 Accompagnements en lien avec les proches et le voisinage

2.3.4.2 Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

2.3.5 Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion

2.3.5.1 Accompagnement pour l'ouverture des droits

2.3.5.2 Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources

2.3.5.3 Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

2.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

III) Prestations de pilotage et de support

3.1 Fonctions gérer, manager, coopérer

3.1.1 Gestion des ressources humaines

3.1.1.1 Pilotage et direction

3.1.1.2 Gestion des ressources humaines prévisionnelle des emplois et des compétences et du dialogue social

3.1.2 Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable

3.1.2.1 Gestion budgétaire, financière et comptable

3.1.2.2 Gestion administrative

3.1.3 Information et communication

3.1.3.1 Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectif 2002-2

3.1.3.2 Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données

3.1.4 Qualité et sécurité

3.1.4.1 Démarche d'amélioration continue de la qualité

3.1.4.2 Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien aux personnels

3.1.4.3 Prestations de supervision

3.1.5 Relations avec le territoire

3.1.5.1 Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun

3.1.5.2 Appui-ressource et partenariats institutionnels

3.1.6 Transports liés à gérer, manager, coopérer

3.2 Fonctions logistiques

3.2.1 Locaux et autres ressources pour accueillir

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- 3.2.1.1 Locaux et autres ressources pour héberger
- 3.2.1.2 Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- 3.2.1.3 Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien, et de développement des capacités fonctionnelles
- 3.2.1.4 Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer
- 3.2.1.5 Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- 3.2.2 Fournir des repas
- 3.2.3 Entretenir le linge
- 3.2.4 Transports liés au projet individuel
 - 3.2.4.1 Transport liés à accueillir (domicile-structure)
 - 3.2.4.2 Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
 - 3.2.4.3 Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- 3.2.5 Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

PARTIE 3 : CONCLUSION

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Partie I : Contexte

I) Introduction

Dans la continuité de l'année 2021, la crise sanitaire, dûe à la circulation du virus COVID 19 et ses différents variants a de nouveau mobilisé l'institution. En effet, Il nous a fallu poursuivre avec rigueur le respect des mesures barrières, continuer à adapter nos accompagnements, et ajuster avec réactivité la vie de l'établissement aux nouvelles directives nationales.

Cette situation sanitaire, longue, a eu des répercussions sur les corps et le moral des usagers et de leurs proches mais également sur les professionnels. La revalorisation salariale intervenue en avril 2022 n'a pas limité la « crise des vocations » apparue en 2021 ni la fuite des professionnels vers le secteur sanitaire.

Cette désaffection à l'égard du secteur médico-social nous a contraints à la fermeture du quartier Trocadéro en Mai 2022. Les résidents ont dû malheureusement déménager et être intégrés aux autres quartiers. Cette vacance de locaux nous a toutefois permis de faire acte de solidarité en accueillant deux structures en urgence : les résidents du foyer Isambert et les enfants des Châtelliers.

Face à ce manque de personnel, l'Association reste mobilisée sur l'objectif de recrutements : campagne de communication, annonces sur différents canaux, participation aux forums professionnels, partenariat, formations qualifiantes (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation). Mais les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements : l'attractivité de nos métiers reste faible et les CDI signés peu nombreux. La structuration en pôle permet toutefois une mutualisation des ressources humaines et de pallier partiellement l'absentéisme.

La réflexion autour des plannings des professionnels est engagée en termes d'horaires et de sortie des moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés des roulements. Une harmonisation des plannings entre les deux MAS du pôle est visée.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Au sein de la MAS, les activités proposées aux résidents se sont poursuivies et les événements chers à la structure comme le Festimas se sont déroulés sous un autre format sans l'ouverture sur la Cité.

Les résidents ont vu l'amélioration de leur cadre de vie par la réfection des cuisines des quartiers et des stores des terrasses.

Sur le plan institutionnel, le projet du dossier unique de l'usager, répondant au critère 2.2.7 de l'Evaluation se concrétise. Certains professionnels de la Mas identifiés comme pilote, administrateurs ou référents ont suivi des formations pour un déploiement sur site au 4^{ème} trimestre 2023

II) Présentation de l'association (organisme gestionnaire)

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux « sous des pupilles ».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité. Dans ce contexte, l'Association Départementale du Loiret est fondée dès janvier 1916. L'association modifie ses statuts en 1967, se détachant ainsi de l'administration des centres de vacances pour se consacrer à la gestion des établissements spécialisés que requiert le handicap physique, mental, intellectuel ou social des enfants et adolescents. En 1980, elle étend son action aux adultes en difficulté.

L'Association Départementale du Loiret développe ses actions dans les 2 domaines de compétences et d'interventions des PEP :

- Les établissements, Services Médico-Sociaux (SMS)
- L'accompagnement de l'Enfant et sa Famille (AEF)

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret est affiliée à la fédération générale des PEP, et est reconnue d'utilité publique.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Cinq principes guident l'action des PEP depuis ses origines :

Solidarité, affirmant que tous les hommes sont égaux en droit quelles que soient leurs difficultés et que la société doit développer des actions pour que ces droits puissent s'exercer. Seule une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités.

Laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans le respect des opinions individuelles et des différences, mais aussi pour s'enrichir des différences.

Citoyenneté, chaque personne en situation de handicap ou en grande difficulté est membre à part entière de la société. Dans une société d'appartenance, chacun doit pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté et accéder à la totalité de ses droits et devoirs.

Justice sociale, car la citoyenneté ne peut s'exercer pleinement sans justice sociale. C'est pourquoi les PEP situent leurs actions dans une perspective de transformation sociale pour l'accès de tous à une égale dignité.

Respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées et de leurs familles est au centre des préoccupations de l'Association et de chacun de ses établissements et services.

Ainsi, les PEP 45 gèrent sur le département du Loiret et les départements limitrophes 24 établissements et services, allant de la petite enfance à l'accompagnement de personne handicapée vieillissante :

- **Secteur Enfant**

- IME Le Château – BAULE
- IME Chantemerle – GIEN
- IME La Source – ORLEANS
- 2SAI (Service de soins et d'aide à l'intégration)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Regroupant 5 SESSAD :

- SESSAD Déficience Visuelle ;
- SESSAD Déficience Motrice ;
- SESSAD Déficience Auditive et Troubles du Langage ;
- SESSAD Déficience Intellectuelle et Troubles de l'Efficience ;
- SESSAD-Pro

- UEMA Classe Plume ;
- CMPP – Montargis / Gien
- CAMSP – Montargis / Gien

- **Secteur Adulte :**

- ❖ **Pôle accompagnement social et professionnel**

Sur le Giennois

- ESAT PEP Giennois – GIEN / DAMPIERRE EN BURLY
- Entreprise Adaptée - DAMPIERRE EN BURLY
- Foyer d'hébergement
- SAVS
- FVJ
- SSO

Sur l'orléanais

- ESAT SERVIPEP
- Foyer

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- SAVS

❖ **Pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés (PAASS)**

Cette structuration en pôle effective depuis 2019 se veut le reflet de l'approche globale de la personne autour de son parcours de santé, de soins et de vie.

Elle permet également de mutualiser les compétences, les offres de formations, les expérimentations (télémédecine) et un échange sur les pratiques entre professionnels.

Le PAASS est composé deux établissements et de plusieurs services et dispositifs d'accompagnement.

Les établissements :

- Maison d'Accueil Spécialisée la Devinière
- Maison d'Accueil Spécialisée Les Saulniers

Les services et dispositifs :

- SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapée
 - SAMSAH L'Oréal : dispositif rattaché au SAMSAH
- SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
- PCPE, Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
- ESMNE : Equipe Spécialisée Maladies Neuro-Évolutives

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- ASTUS : Accompagnement et Soutien pour Trouver une Solution

La caractéristique commune de ces structures/services/dispositifs est d'accompagner des adultes atteints d'une déficience motrice associée à une déficience cognitive. L'avancée en âge et/ou l'évolution de la maladie accentuent les déficiences et les limitations dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'expression des besoins. L'accompagnement proposé aux résidents doit en conséquence se réinterroger régulièrement et s'adapter à la nouvelle situation de chacun.

Les professionnels du PAASS délivrent des prestations de soins et d'accompagnement à partir du lieu de vie de la personne que celui-ci soit dans un lieu de vie privatif ou dans une structure.

L'objectif est de pouvoir accentuer la mutualisation entre les différentes structures que ce soit en terme financier et qualitatif afin de rendre plus efficient notre intervention auprès des usagers du Pôle.

III) Présentation de la MAS les Saulniers

3.1 Le cadre réglementaire

Les maisons d'accueil spécialisées entrent dans la catégorie des établissements et services sociaux et médico-sociaux au sens du Code de l'action sociale et des familles : « Les établissements et les services, y compris les foyers d'accueil médicalisé, qui accueillent des personnes adultes handicapées, quel que soit leur degré de handicap ou leur âge, ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ou bien qui leur assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert ».

Les MAS accueillent des adultes handicapés ayant une orientation MAS délivrée par la maison de l'autonomie.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Elles « reçoivent, [...] des personnes handicapées, des personnes adultes qu'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants. »

Elles « doivent assurer de manière permanente aux personnes qu'elles accueillent :

1. L'hébergement ;
2. Les soins médicaux et paramédicaux ou correspondants à la vocation des établissements ;
3. Les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies ;
4. Des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions de ces personnes.

Elles peuvent en outre être autorisées à recevoir soit en accueil de jour permanent, soit en accueil temporaire [...]. »

Un décret adopté en mars 2009 est venu préciser le cadre d'intervention des MAS en fixant des « obligations aux établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie ».

Celui-ci décrit :

- Les personnes pouvant être accueillies en MAS en prenant en compte l'origine du handicap ainsi que les restrictions en découlant ;
- Les axes de l'accompagnement à mettre en œuvre ;
- Les modalités du contrat de séjour ;
- L'organisation et le fonctionnement des établissements et services ;
- La composition et le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire afin de satisfaire aux besoins des personnes accueillies.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.2 La Maison D'Accueil Spécialisée LES SAULNIERS

3.2.1 Son histoire

La MAS Les Saulniers a ouvert ses portes sur le site de Boigny-sur-Bionne le 1er juin 2011. L'ouverture s'est faite de manière progressive, avec une montée en charge du nombre de places autorisées entre 2007 et 2016. Les premiers bénéficiaires ont été accueillis dès novembre 2009 en accueil de jour sur le site de la MAS la Devinière à Saint-Jean-de-Braye au P.A.S.A.J.H., préfiguration de la MAS les Saulniers.

La crise sanitaire a accéléré la transformation de l'offre, nous avons travaillé un accueil de jour à part entière regroupant les places d'accueil de jour des deux MAS.

Au 31 décembre 2022, la MAS les Saulniers comptait 53 places réparties comme suit

- 28 places d'internat pour personnes polyhandicapées,
- 10 places d'internat pour personnes cérébrolésées,
- 2 places d'accueil temporaire pour tous types de déficience,
- 7 places en internat pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 3 places d'accueil temporaire pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 3 places d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre autistique, deux de ces places sont occupées par une personne en situation complexe et une autre personne qui prend une place 24h/24 au décès de sa maman.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.2.2. Implantation

Située à proximité du centre-ville de Boigny-sur-Bionne, dans une zone d'activités proche du centre bourg et à proximité d'un parc, la MAS Les Saulniers offre aux personnes accompagnées, un cadre de vie à la fois agréable et fonctionnel. Cette localisation répond au cahier des charges avant ouverture qui prévoyait une implantation dans un rayon de maximum 20 kilomètres du centre hospitalier régional, l'accessibilité par une voie de communication rapide, la proximité d'infrastructures permettant l'insertion des résidents dans la vie de la Cité

3.2.3 L'architecture de la MAS les SAULNIERS

La MAS occupe l'intégralité d'un bâtiment de plain-pied conçu et construit en vue de son ouverture. Les espaces sont structurés comme un village, avec des unités, appelées « quartiers », et un grand couloir faisant office de grande rue. Les locaux sont spacieux, ils permettent une circulation facile des personnes en fauteuil roulant, les espaces sont lumineux.

A son entrée, le visiteur arrive dans un grand hall d'accueil. A sa gauche, il trouve l'accueil et les locaux administratifs (quartier « l'Etoile »), à sa droite un grand espace de restauration (quartier « Champs Elysées »).

En continuant tout droit il arrive dans la grande rue. Il trouve alors deux quartiers, à gauche le quartier « Châtelet », comportant des espaces réservés aux professionnels (salle de réunion, salle de pause) et des locaux d'activités (art thérapie, musicothérapie), et à droite le quartier « Monceau » dans lequel se trouvent les espaces de rééducation (espace Snoezelen, balnéothérapie, salle kiné et bureau des ergothérapeutes).

Au bout de ce couloir, une porte commandée par une ouverture automatique permet l'accès aux cinq quartiers qui accueillent les résidents.

— Le quartier « Palais Royal » accueille 10 personnes en situation de polyhandicap, avec une place d'accueil temporaire

— Le quartier « Saint Germain des Prés » accueille 11 personnes en situation de polyhandicap, qui présentent un niveau de dépendance important,

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- Le quartier « Trocadéro » pouvant accueillir 8 personnes est désormais fermé en raison d'un manque d'encadrants. Une réflexion est menée par l'Association quant au devenir de ce lieu de vie.
- Le quartier « Latin » accueille 11 personnes cérébro-lésées ou atteintes de maladies neuro-évolutives.

Le quartier « Montmartre » est situé dans un bâtiment adjacent, relié au bâtiment principal par un passage couvert, il accueille 9 adultes présentant des troubles du spectre autistique et/ou des troubles envahissants du développement. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle. En 2021, la salle "quiétude" sur le quartier Montmartre a vu le jour. Le choix des matériaux et les différentes options ont été réfléchis avec l'aide de la plateforme numérique. Cet espace est en libre-service pour les résidents, des scénarii ont été travaillés pour répondre au mieux à leur besoin et pour diminuer les tensions ou les comportements problématiques.

Le projet d'établissement prévoit la personnalisation des chambres. La plupart disposent d'une salle de bains individuelle, certaines étant partagées entre deux chambres. Les repas sont habituellement servis dans les quartiers, surtout durant la période de pandémie.

Les quatre quartiers situés dans le bâtiment principal proposent un espace commun, avec salle à manger, cuisine et espace de vie.

Dans le quartier Montmartre, cet espace est situé à l'opposé des chambres, prenant ainsi en compte les particularités sensorielles des adultes avec autisme.

La libre circulation des personnes est favorisée dans le respect des potentialités de chacun, grâce à l'existence d'une porte automatique entre les quartiers où vivent les résidents et le hall d'entrée. Cette porte a été financée grâce à l'aide de mécènes. Certains résidents ont la possibilité de commander l'ouverture de cette porte, leur donnant un accès en autonomie vers le hall d'entrée et les locaux professionnels. D'autres, que la possibilité de sortir de l'établissement pourrait mettre en danger, ne peuvent passer cette porte qu'en étant accompagnés.

Un travail de collaboration a été mené entre les équipes et la plateforme numérique pour permettre aux résidents, en fonction de la potentialité de contrôler leur environnement : ouverture de portes de chambres, allumer ou éteindre la lumière, adaptation des systèmes d'appel.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.3 Les objectifs et missions

Les Objectifs

- Offrir à la personne de soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue ;
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne ;
-
- Etre attentif aux manifestations d'angoisse, aux conduites régressives, et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie ;
- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter l'accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante ;
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation ;
- Privilégier la vie effective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant ;
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

Pour atteindre les objectifs précités, la MAS "Les Saulniers" se fixent les missions suivantes :

- Offrir à la personne des soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue.
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne.
- Etre attentif aux manifestations d'angoisse, aux conduites régressives et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie.
- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter notre accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante.
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation.
- Privilégier la vie affective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant.
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

3.4 Fonctionnement interne

3.4.1 Les temps de communication

Différents temps de communication sont planifiés au sein de l'établissement entre les professionnels de la même profession, quartier ou en inter-disciplinaire.

L'objectif premier est la transmission des informations en direct et en concomitance.

Ces temps d'échanges structurés sont soit réalisés entre pairs ou animés par les cadres de proximité.

1. Les temps de transmissions

Des temps de transmissions se tiennent :

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- Sur les 5 quartiers entre chacune des équipes en poste et leur relève :
 - le matin de 7h à 7h30
 - le midi de 14h à 14h30
 - le soir de 21h30 à 22h
- Pour les IDE quotidiennement (sauf samedi-dimanche) de 13h30 à 14h
- Pour les maitresses de maison : un cahier de liaison a été mis en place

2. Les réunions d'équipe

- Des 5 quartiers

Ces réunions pluridisciplinaires ont lieu le mardi après-midi et ont une durée de 1h30. Un système d'auto-remplacement est mis en place pour assurer la continuité de service. Un ordre du jour est préétabli. Elles sont animées par les chefs de service et cadre de santé, en fonction de l'ordre du jour. Cette réunion regroupe les professionnels du quartier, aides-soignants, AMP, AES, ME, psychologue l'infirmier et ergothérapeute.

Ces temps dédiés permettent notamment :

- D'échanger et d'élaborer sur l'accompagnement des résidents
- De réaliser les synthèses et de construire les projets d'accueil des résidents
- De questionner et de ressortir les problématiques rencontrées sur les différents champs (santé, social, culturel ...)
- D'aborder des thématiques institutionnelles et d'équipe.
- De bénéficier d'apports théoriques ponctuels

Ces réunions sont essentielles à l'équilibre et à la dynamique d'équipe. Les professionnels partagent leur expérience du terrain, gagnent en compétences par l'étayage théorique apporté par les cadres et réinterrogent leurs pratiques professionnelles. Ces temps d'échange

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

permettent la prise de recul et d'appréhender l'accompagnement de l'utilisateur et l'institution dans sa globalité pour mieux comprendre les enjeux et coordonner les actions.

Chaque réunion d'équipe donne lieu à un compte-rendu.

- Des IDE /Médecin

Chaque semaine, le médecin, les IDE et la cadre de santé, font le tour des résidents en staff, le médecin peut également étudier les nouvelles demandes d'accueil temporaire ou définitif. Ce temps a lieu le mercredi ap-midi de 15h à 16h. En cas de visite de préadmission, nous organiser également un temps d'échange avec le médecin sur ce temps.

- Des psychologues

Un temps de rencontre avec les psychologues a été mis en place pour échanger avec elles sur les difficultés et le travail au sein de l'établissement.

- Des maitresses de maison

Elles ont un temps de réunions de 2h une fois toutes les 3 semaines. Ce temps permet d'organiser les différentes tâches, revoir les procédures et de partager les difficultés. Un compte rendu est établi.

- Des Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés (MEEDS)

Elle a lieu une fois par semaine, pour organiser les différentes activités et projets culturels ou sportifs de l'établissement. Y participent les éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et/ou un représentant de chaque service, l'arthérapeute. Sont parfois invités des partenaires extérieurs et le cadre de proximité sur sollicitation.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3. Les temps médicaux

Un planning de rencontre (généralement le mercredi de 14h30 à 15h) est établi sur l'année pour permettre au médecin accompagné d'une IDE et de la cadre de santé de rencontrer une équipe de quartier. Les membres de l'équipe échangent avec le médecin sur l'état de santé, les changements de comportements, le sommeil, l'appétit des résidents. Ils étudient également les questionnements des familles et des proches afin de leur apporter une réponse rapide.

4. Les points numériques : commissions et formations numériques

Des temps de formation (30 min) à l'utilisation du numérique avaient été mises en place en 2021 sur tous les quartiers avec un roulement sur 5 semaines, le mercredi de 14h30 à 15h.

- D'avoir connaissance des installations et matériels numériques en place dans la MAS
- De savoir utiliser les outils numériques en place dans les MAS
- De découvrir des innovations technologiques

Sur 2022 ces réunions comme les commissions se sont espacés puis ont été abandonnés laissant place à des interventions ponctuelles de professionnels de la plateforme numérique.

- Les réunions de direction

Elles se déroulent une fois par semaine le lundi de 10h à 12h30, en salle de réunion, elles permettent de réunir l'ensemble de membre de l'équipe de direction afin d'échanger sur :

- Le déroulement de la semaine, agenda de la semaine à venir,
- La vie institutionnelle
- Les différents rendez-vous d'admissions

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- La vie des équipes
- Les ressources humaines, les absences et autres...
- Les candidatures
- Les stagiaires
- Les résidents
- Un point sanitaire et les nouvelles directives.

Cette instance permet de réfléchir et de prendre les décisions de manière concertée.

Un compte rendu suivant une trame associative est accessible sur le Share point.

- Les réunions générales

En 2022, nous avons organisé deux temps de réunions générales pour présenter et échanger avec les professionnels, sur les projets, la crise sanitaire. Les réunions d'expression des salariées (en cdi et cdd) ont été également organisées sur ces deux ½ journées.

IV) Population et activités de l'établissement

L'établissement est ouvert en continu, 365 jours par an, 24h/24. Dans son livret d'accueil, l'établissement définit sa principale mission qui est « d'assurer au bénéficiaire un accompagnement personnalisé en offrant à la fois une qualité de vie des soins et des soutiens appropriés ».

4.1 Les entrées et les sorties

Au 31 décembre 2022, la MAS les Saulniers comptait 51 places réparties comme suit

- 28 places d'internat pour personnes polyhandicapées,

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- 10 places d'internat pour personnes cérébro-lésées,
- 2 places d'accueil temporaire pour tous types de déficience,
- 7 places en internat pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 1 place d'accueil temporaire pour personne présentant des troubles du spectre autistique,
- 3 places d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre autistique : une de ces places sont occupées par une personne en situation complexe et une autre personne qui prend une place 24h/24 au décès de sa maman. La capacité d'accueil sur le site de la MAS les Saulniers est de 48 places en internat et 3 places en accueil de jour sur le quartier Montmartre.

En 2022, 50 résidents ont été accueillis à la MAS :

- o 45 personnes en internat
- o 3 personnes en accueil temporaires
- o 2 personnes en accueil de jour

L'établissement dispose d'un agrément de 3 places d'hébergement temporaires.

Les 3 places d'accueil temporaire ont permis d'accueillir :

- o 1 personne accompagnée par un IME du département
- o 1 personne issue d'un autre département
- o 1 personne du département ayant une demande de réorientation : passage de FAM en MAS
- o 1 personne accompagnée par l'accueil de jour PAASS.

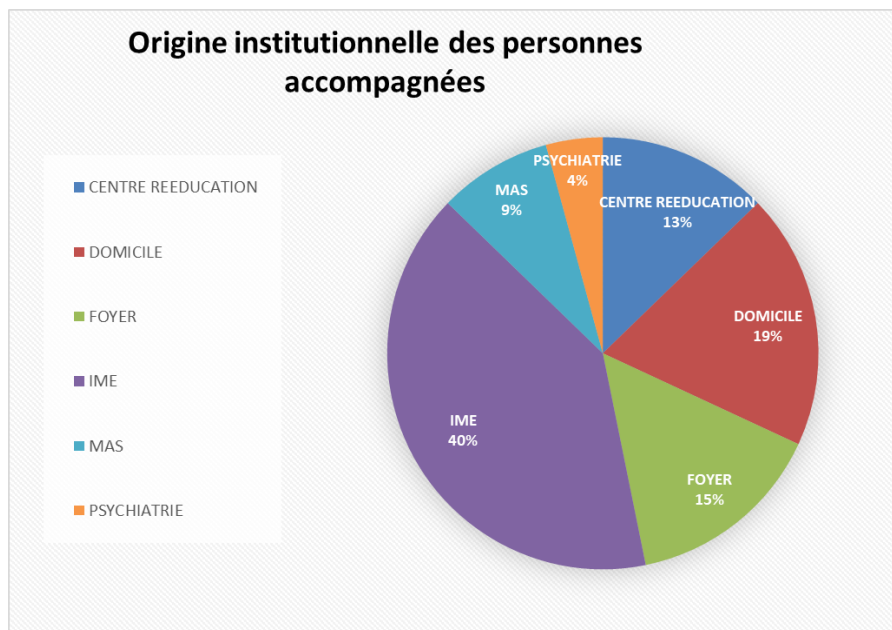
51 % des résidents sont accueillis depuis l'ouverture.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Les admissions :

En 2022, deux nouveaux résidents ont rejoint notre établissement.



Les sorties :

Deux personnes de la structure sont malheureusement décédées en 2022.

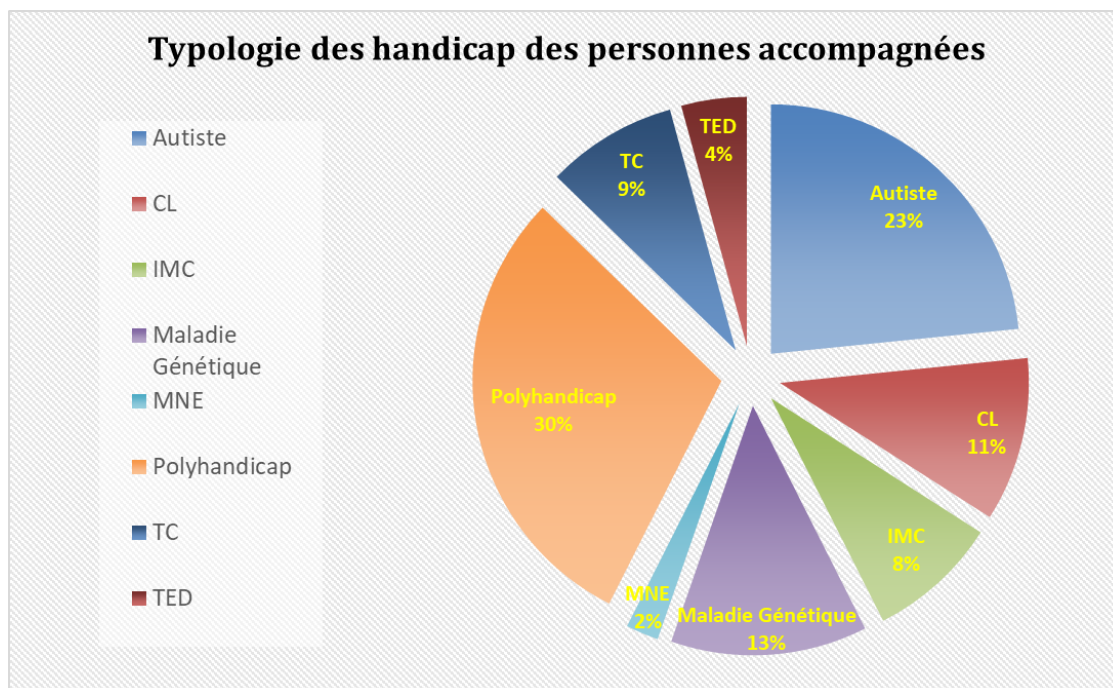
Une personne a fait l'objet d'un accompagnement par l'HAD.

Les décès ne sont pas liés au COVID.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET ADPEP45

Le profil des personnes accueillies

4.1.1 Typologie du handicap



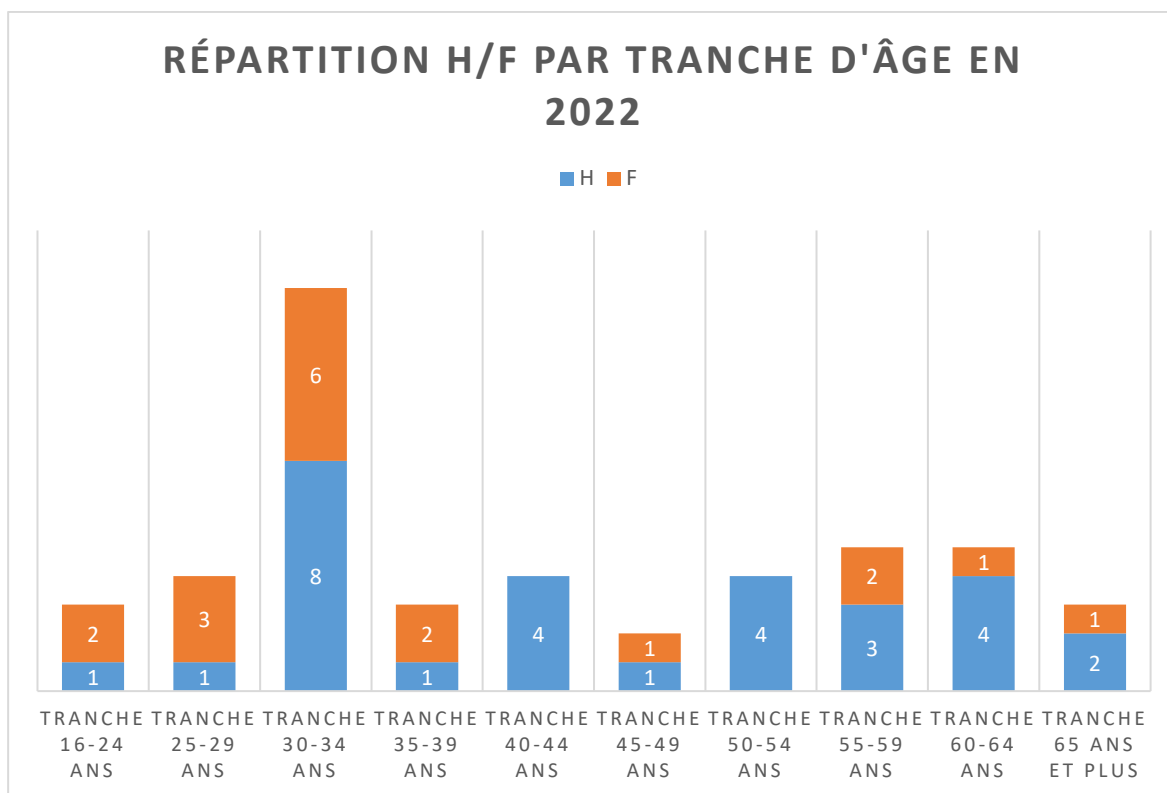
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

4.2.2 Répartition Hommes/ femmes en internat et accueil de jour : 47 résidents

	Total	Age moyen
Femmes	18	37,1 ans
Hommes	29	45,6 ans

4.2.3 Données relatives aux classes d'âge



Le résident le plus jeune est âgé de 17 ans et le plus âgé de 70 ans. La moyenne d'âge est de 42,38 ans.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

V) Faits marquants

5.1 Etat des lieux institutionnel

Malgré la crise sanitaire, les professionnels sont parvenus à maintenir de nombreuses activités culturelles, sportives et animations.

- Les activités culturelles
 - Programmation de six prestations musicales ou théâtrales sur la MAS
 - Organisation du Festimas avec une dimension plus intimiste incluant la participation des familles
 - Participation au Festi-Color

- Les visites culturelles
 - Visites de l'Odyssée du Berry,
 - Visite du Zoo de Thoiry
 - Visite de l'Aquarium de Touraine,
 - Balade au Parc floral d'Orléans

- Les sorties et activités sportives
 - Sorties piscine
 - Suivi d'une compétition de badminton adapté au Palais des sports
 - Cours et compétition de Boccia
 - Pétanque avec licences prises auprès Club « Union Pétanque Argonnaise »

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- Les activités sociales
 - Activités en lien avec les jeunes de l'ASELQO
 - Marché de Noël
 - Courses dans les magasins
- Activités diverses
 - Jeux de société
 - Impo-jeux
- Les transferts
 - Transfert à Center Parc pour les résidents de Montmartre
 - 5 résidents ont accepté de réaliser un séjour sur la Devinière afin d'organiser la fermeture du quartier Trocadéro.

Certaines activités ou ateliers sont animés par des intervenants extérieurs. Ces loisirs sont financés depuis cette année sur fonds propre des résidents :

- Equithérapie
- Echecs
- Théâtre
- Danse
- Gymnastique douce
- Médiation animale
- Judo

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Agencement Constructions

Pour le bien être des résidents et dans un souci d'entretien du patrimoine immobilier, les travaux suivants ont été réalisés:

- Rénovation et adaptation des cuisines des quartiers du bâtiment principal. Ces travaux de rénovations qui se sont déroulés de février à mai 2022 ont impacté l'activité nécessitant que les résidents soient accueillis en journée sur d'autres quartiers.
- Réaménagement des endroits de stockage dans chaque quartier
- Sécurisation du parking par des travaux d'éclairage
- Réfection de la balnéothérapie : travaux de peinture et remplacement du chauffe-eau
- Remplacements des stores roulants des terrasses des Quartiers
- Installation d'une climatisation dans l'espace médical afin de garantir la bonne conservation des médicaments

Investissements / Achats

- Cuisines : renouvellement de certains appareils électroménagers
- Matériels informatiques
- Matériels de soin : chariot médical, défibrillateur, chaises de douche
- Vestiaires supplémentaires pour la salle du personnel

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Des travaux restent à l'étude :

- Réfection totale de la téléphonie et système d'appel malade dans les chambres et les salles de douche et de bain sur le bâtiment central
- Réflexion en cours sur la rénovation complète du quartier Monmartre, rangements, aménagement de la pièce d'activité
- Embellissement des extérieurs et circulation autour des bâtiments
- Signalétique dans l'établissement
- Remplacement des bornes WIFI et reconfiguration de la baie informatique

5.2 Les Résidents : Rédaction Dr PENAGER

L'année 2022 au point de vue médical fait ressortir :

1. Tout d'abord à déplorer deux décès :
 - le premier est suite à une hospitalisation au CHR par détresse cardio respiratoire avec décès en soins intensifs de cet hôpital.
 - Le 2° très difficile se porte sur un jeune résident interne depuis quelques années qui est parti sur plusieurs semaines avec dégradation de son état autant psychique que physique avec demande d'accompagnement de fin de vie sur son lieu de séjour ;

Pour ces deux décès à noter la mobilisation de toutes les équipes

Cette année a été moins dense en hospitalisations que 2021 :

- Hospitalisations diverses urgentes pour bilan sur dégradation et altération de l'état général et infections type pyélonéphrite et arrachage de sonde urinaire
- Hospitalisations programmées

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

De plus partenariat toujours présent avec les praticiens bucco-dentaires du CHR dont un, spécialisé dans le polyhandicap , nombreuses interventions pour nos résidents, cependant avec gros travail de préparation administrative et très fréquents transferts longs.et pré-visites anesthésiques

2. Pour cette année

Comme l'année dernière, ce qui nous a beaucoup préoccupé et pris beaucoup d'énergie durant cette année aura été cette pandémie de la Covid 19 toujours présente, entraînant des mesures préventives très importantes et harassantes pour tout le personnel, sans détailler mais sommairement les dépistages massifs PCR et antigéniques, les mesures d'isolement pour les cas positifs, la surveillance médicale et réorganisation des services , actions et sorties, sans parler de la souffrance des familles privées bien souvent de voir leurs enfants, mais cela a permis d'éviter une mortalité et des gravités d' affections intercurrentes et d'autre part les campagnes vaccinales régulièrement contre ce Covid associées à la vaccination anti grippale annuelle

Les autres faits marquants sont comme en 2021 une régression importante des pathologies ORL et broncho-pulmonaires, des infections urinaires et surtout, pas de cas grippaux déclarés, grâce à une vaccination préventive anti grippale.

A noter, toujours des chutes et traumatismes divers, surtout sur une aile de résidents valides et déambulant beaucoup. Maintenant grâce à la colle suture, diminution des sutures et déplacements aux urgences.

Moins de fausses routes et donc de pneumopathies secondaires.

Toujours l'apparition de lésions cutanées du fait des positionnements chroniques dans leur fauteuil et le peu de mobilisations possibles

3. L'axe essentiel en cette année, comme les autres années, est la prévention massive et quotidienne,

- la verticalisation post prandiale systématique.
- La rigueur sur les toilettes quotidiennes et leur change.
- Prévention des chutes des sujets à risques par contention et surveillance avec adaptation ergothérapique individualisée.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Suivi du transit des résidents avec vigilance, sur les épisodes de constipations chroniques pouvant évoluer sur des occlusions, d'où fiches de selles et si besoin lavements ou traitements adaptés.

Suivi des poids, glycémies chez diabétiques, soins divers, otologiques, cutanés, aérosols.

- Régimes alimentaires le plus équilibrés possible et instauration ou poursuite de régimes hypocalorique ou pour diabétique avec surveillance glycémique hebdomadaire.

Appui de la diététique car constatation de prises de poids conséquentes chez certains résidents

Toujours les examens préventifs annuels type biologie, (dépakinémie, tégrétolémie, lipides, NFS, iono, etc ...) , dosage vitamine D, mammographies pour femmes de plus de 50 ans, surveillance prostatique et PSA annuels pour hommes de plus de 50 ans, tests CCR tous les 2 ans.

A noter pour cette année des consultations ciblées pour certaines résidentes de consultation par sage-femme à domicile

Séances d'ostéopathie ponctuelles programmées pour certains résidents très spastiques.

- Suivi concertation et coordination avec de nombreux spécialistes, même si les rendez-vous sont longs à obtenir : Psychiatriques, neurologiques, orthopédiques, podologiques, urologiques, gastroentérologiques, dermatologiques, radiologiques, stomatologiques et dentaires.

A noter cette année de façon bien utile, possibilité de faire des radiologies à domicile pour des actes simples bien pratique pour le temps gagné

Concertation en réunions pluri-disciplinaires avec l'équipe des soins palliatifs du CHRO, sur la prise en charge de résidents en difficultés.

Travail en lien avec l'HAD pour certains résidents demandant des soins spécifiques et complexes (soins d'escarres évolués).

Partenariat avec le CMP local pour aides psychologiques, et suivis secondaires.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Echanges et rencontres auprès de grands praticiens spécialisés de médecine rééducation fonctionnelle et neurologie.

Rencontres régulières avec le corps de kinésithérapeutes qui officient auprès des résidents avec dévouement, malgré l'absence d'un médecin rééducateur, le précédent ayant pris sa retraite.

Echanges constructifs avec l'équipe de psychologues attirés à l'établissement.

Rencontres régulières avec les parents, échanges, soutien, explications, aides.

Mise en place de séjour de transfert avec échanges constructifs

Accueil temporaire de résidents sur de courte durée demandant une vigilance accrue et un surplus de travail pour la mise en place rapide des traitements, habitudes de vie et intégration à l'équipe.

Echanges par transferts courts avec d'autres établissements de résidents et accompagnement, malheureusement très restreint cette année par la pandémie

Aide aux résidents qui vieillissent, perdent leur famille par maladie ou vieillesse et demandant un soutien psychologique car leur sensibilité est mise à rude épreuve pour accepter ces deuils

A noter pour cette année parfois des rendez-vous à prendre avec des parents en difficultés et qui s'opposent bien malgré eux à notre mode de fonctionnement et qui demandent parfois un recadrage bien souvent bénéfique

A noter toujours une intensification des prises et gestion des rendez-vous de plus en plus présents, gestion de l'administratif médical des résidents, courriers de liaison et de transferts, appels téléphoniques fournis, fiches navettes, tenue du registre accident de travail des salariés par l'équipe infirmière, petits soins ce qui complique et « parasite » le travail infirmier et demande beaucoup d'énergie.

A noter cette année travail inter Mas sur des projets de réactualisation des différents circuits de soins à valider comme le circuit du médicament, des déchets, l'hygiène et respect de la propreté etc

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

4. Conclusion

La Mas les Saulniers devient un lieu de vie où vivent doucement les résidents, avec une prise en charge adaptée, mais somme toute identique à celle de toutes personnes évoluant dans l'âge, notamment la prévention, la surveillance, l'écoute et l'encadrement

Cependant, cette population présente des pathologies multiples autour de leur handicap, médicales demandant un investissement important, une vigilance extrême, notamment par le corps infirmier en lien permanent avec les équipes pluridisciplinaires, le médecin et le corps dirigeant.

Le travail s'axe surtout sur la prévention et l'anticipation de maladies nouvelles, pouvant se développer avec le vieillissement, les prises en charges logiques et évolutives recommandées.

Nous nous apercevons que toutes les pathologies inhérentes au polyhandicap qui nous faisaient peur à l'entrée des résidents régressent, l'épilepsie est maîtrisée ou mieux comprise et prise en charge, les fausses routes sont moins fréquentes, les poids sont stables, voire augmentent, les activités se multiplient internes et externes, les séjours de transfert se font avec moins de difficultés.

De ce fait, notre établissement, devient polyvalent avec sa composante de soins médicaux grandissant et se complexifiant et gardant son pôle éducatif majeur pour un accompagnement de foyer de vie encadré.

Par la vigilance, la transversalité pluridisciplinaire, l'anticipation et la volonté, le sujet polyhandicapé peut s'insérer plus durablement dans notre société et accroître son espérance de vie, mais restons attentifs, tout n'est pas compris et acquis

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

5.3 Les Ressources humaines

- La crise des vocations

Au 31 décembre 2022, 29,65 ETP n'étaient pas pourvus soit 40 % des postes budgétés dont 61 % correspondent aux postes d'encadrants du quotidien (AS/AES)

Maintenance : 0,1 ETP sur 12 mois
Comptable : 1 ETP sur 4 mois
Directeur adjoint : 1 ETP sur 3 mois
Kiné : 0,4 ETP sur 12 mois
Médecin : 0,25 ETP sur 12 mois
Ergothérapeute : 0,2 ETP sur 12 mois
Educateur Sportif : 0,25 ETP sur 12 mois
Educateur spécialisé : 0,315 ETP sur 10 mois

Un travail de communication est mené au niveau de l'association et du pôle pour nous permettre de recruter :

- Article dans la presse, affiches
- Réseaux sociaux

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- Participation à des jobs Dating,
- Publication des annonces sur plusieurs sites
- Participation à des forums de l'emploi et des métiers (IFPM, MFR...)

- Les Entretiens biennaux

La réglementation impose à l'employeur de recevoir chaque salarié en contrat indéterminé lors d'un entretien biennal suivant une trame issue d'une réflexion associative. Ce type d'entretien doit être couplé à un entretien professionnel ainsi qu'une partie si le salarié est présent depuis plus de 7 ans.

Le cadre référent du salarié est en charge d'assurer et de conduire ces entretiens. Après émargement du salarié un exemplaire de l'entretien lui sera remis et un sera conservé par l'employeur.

- La Formation

Formations individuelles	Formations collectives
4 contrats d'apprentissages : <ul style="list-style-type: none"> • 1 AES • 3 AS 	3 CREX
	2 SST INITIAL
	2 AFGSU 2
	GESTES ET POSTURES
	2 participations au Colloque GPF
	2 ateliers diététiques
	2 Premiers secours en santé mentale

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

	2 Recyclage AFGSU 2
	3 TUTORATS

Accompagnement des nouveaux salariés et stagiaires

Partenariat	Types de stages	Nombre de stagiaires
ERTS	Educateur spécialisé, AES	
IFSI	Etudiant infirmier	
IFPM	Aide-soignant	
Lycée Paul GAUGUIN	Bac pro ASSP et terminale	

Partie II : Prestations SERAFIN-PH

I) Introduction

L'équipe projet SERAFIN-PH vise à mettre en place une tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap, selon des modalités renouvelées.

Cette démarche démarre par la nécessité de se doter d'un référentiel tarifaire d'ici trois ans, qui sera utilisé lors de l'allocation de ressources aux établissements et services médico-sociaux concernés.

Le référentiel tarifaire comprendra à minima :

- une description des besoins des personnes accompagnées ;
- une description des prestations mises en œuvre pour répondre à ces besoins ;
- une objectivation des ressources allouées en fonction des prestations servies au regard des besoins des personnes.

Il nécessite en premier lieu :

- la mise en place de deux nomenclatures (outil de description partagée) : de besoins et de prestations, qui permettront à tous d'utiliser un langage commun ;
- la définition des informations pertinentes (données, indicateurs...) afin d'objectiver l'allocation de ressources quelles que soient les modalités de tarification qui seront ultérieurement retenues. Ces données devront permettre de classer de manière homogène l'activité réalisée dans les ESMS (volet prestations) en fonction des besoins identifiés (volet « besoins »).

Certaines prestations décrites ci-dessous n'ont pas pu être quantifiées par manque d'outils de suivi ou si elles l'ont été cela a été fait à posteriori.

Des outils de suivi seront mis en place au cours de l'année 2023 notamment un logiciel en lien avec le dossier uniquement de l'utilisateur : OGIRYS

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

II) Prestations de soins et accompagnements

2.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

2.1.1 Soins somatiques et psychiques

2.1.1.1 Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Rédaction courrier pour Rendez-vous spécialistes	Psychologue	0
Accompagnement rendez-vous médical	Psychologue /Neuropsychologue	1
Evaluation de la douleur	Encadrant /IDE	17155
Surveillance de la douleur	IDE	17155
Administration d'un traitement antalgique	IDE	Tous les jours
Administration de laxatifs sur PM	IDE	Tous les jours
Hospitalisation en médecine et chirurgie	IDE	
Hospitalisation dans le service des urgences CHRO	IDE	>5
Gestion de l'urgence (appel SAMU, surveillance et actes auprès du résident)	IDE	>5
Prise des RDV Consultations dans les services de neurologie, ophtalmologie, à l'unité dentaire du CHRO, consultations	IDE	

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

anesthésiste, consultation gastro entérologie, imageries médicales (mammographie, scanner, IRM)		
Accompagnement à certains RDV médicaux	IDE	Entre 10 et 20 par an
Consultation EDASP	IDE	1
Accompagnement résident en fin de vie	IDE/Encadrant/ médecin traitant / équipe HAD	1
Vérification des piluliers avant la distribution	IDE	52
Aide à la prise des traitements journaliers	IDE/encadrants jour et nuit	Tous les jours
Suivi alimentaire	IDE/ encadrant	
Administration complément alimentaire oraux	IDE/encadrant	Tous les jours
Transmissions écrites et orales	IDE/encadrant	Tous les jours

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.1.1.2 Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Instillations collyres	IDE	Tous les jours
Soins de mycoses buccales avec thérapeutiques prescrites	IDE /Encadrants	1 Par mois
Soins d'herpès buccaux avec thérapeutiques prescrites	IDE	0
Aspirations nasotrachéales en cas d'encombrement	IDE	0
Lavements	IDE	Tous les jours
Pansements quotidiens	IDE	Tous les jours
Pansements ponctuels (plaies)	IDE	440
Changement de bouton de gastrostomie	IDE	2 fois par an
Administration alimentation et traitement par gastrostomie percutanée GPE)	IDE	Tous les jours
Injections antibiotiques par voie intramusculaire en cas d'infection sur prescription médicale	IDE	3 à 4 résidents en période hivernale
Prélèvements sanguins	IDE	46
Hémocultures	IDE	0
Glycémie capillaire	IDE	96
PCR- tests antigéniques	IDE	>500
Vaccination grippe	IDE	38
Vaccination Pfizer	IDE	42
Pesée des résidents	IDE	Tous les 3 mois
Préparation des traitements en gouttes	IDE	Tous les jours

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Administrations des traitements médicamenteux journaliers (matin-midi - soir)	IDE	Tous les jours
Administrations de vitamine D tous les 2 mois	IDE	Tous les jours
Oxygénothérapie sur prescription médicale : ponctuelle	IDE	40
Oxygénothérapie sur PM journalière (extracteur)	IDE	84
Sondage urinaire évacuateur		542
Sondage vésical : changement de sonde	IDE	12
Prise des constantes (TA, Pouls, saturation en oxygène, fréquence respiratoire)	IDE, encadrants de nuit	Selon l'altération de l'état général
Surveillance oxygénothérapie	IDE, encadrants de nuit	Selon l'état général
Surveillance prise des constantes sur PM	IDE	96
Surveillance risque épidémique (GEA, IRA, grippe, covid)	IDE / encadrants	365
Précautions complémentaires mises en place (isolement résidents ayant une infection)	IDE	434
Surveillance élimination urinaire	IDE/ Encadrants	Tous les jours
Surveillance élimination fécale	IDE / encadrants	Tous les jours

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.1.1.3 Prestations psychologiques

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Résidents		
Evaluations + compte-rendu (Entrée, globale, cognitive, sensorielle, etc.)	Psychologues/ Neuropsychologue	32
Suivi individuel (temps de préparation+ séance) - Entretien clinique - Temps relationnel - Temps au sol - Temps sensoriel - Remédiation cognitive - Atelier mémoire	Psychologues /Neuropsychologue	429
Accompagnement fin de vie	Psychologues/ neuropsychologue/ Equipe Mobile Soins Palliatifs	7
Séance de groupe (Temps de préparation + séance + transmissions)	Psychologues / Neuropsychologue	122
Accompagnement au repas thérapeutiques	Psychologues/ Neuropsychologue	153
Support et travail individuel sur la communication (Montmartre)	Psychologues / Neuropsychologue	31
Elaboration et préparation de matériel	Psychologues / Neuropsychologue	111 (Déjà inclus dans la cotation)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

		séance individuelle) + 10
Rencontre partenaires (CMP, Soins palliatifs, CJPAA, IME, CRA, etc.)	Psychologues / Neuropsychologue	5
Apaiser et canaliser avec des écoutes musicales étudiées	Musicothérapeute	675
Famille		
Liens avec l'entourage (mail, appels, appels médiatisés, courriers, visites)	Psychologues / Neuropsychologue	18
Retour PAP	Psychologues / Neuropsychologue	Non Fait en 2022 avec fermeture du Trocadéro 2
Restitution profil sensoriel	Psychologues / Neuropsychologue	0
Equipe		
Temps cliniques	Psychologues / Neuropsychologue	61
Soutien au quotidien (souffrance au travail, décès, pratiques pro etc.)	Psychologues / Neuropsychologue	60
Formation / temps à thème	Psychologues / Neuropsychologue	2
Temps échanges (équipe du quotidien, équipe pôle thérapeutique, direction)	Psychologues / Neuropsychologue	137
Transmissions	Psychologues / Neuropsychologue	85

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.1.1.4 Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Préparation des piluliers par robotique	Pharmacien	52
Livraison des piluliers	Pharmacien	52
Livraison parapharmacie	Pharmacien	52
Livraison de traitements prescrits en urgence	Pharmacien	
Livraison Dispositifs médicaux		12
Commandes en pharmacie		12
Préparation et vérification des piluliers		1095

2.1.2 Rééducation et réadaptation fonctionnelle

2.1.2.1 Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Bilan de déglutition à la demande sur avis médical	Orthophoniste	
Essais, mise en place des matériels spécifiques pour chaque résident (vaisselle adaptée, coussins de positionnement, matériel de transferts, fauteuils roulants, chaussures, autre)	Ergothérapeute	124
Suivi et renouvellement de matériel	Ergothérapeute	20
Création d'adaptation individuelle	Ergothérapeute	20

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Evaluation et réévaluation pour l'accès de la domotique	Ergothérapeute	33
Evaluation des fonctions sensorielles	Ergothérapeute	6 stimulations
Rédaction compte rendus d'évaluation (MDPH)	Ergothérapeute	15
Partenariats avec les prestataires extérieurs (revendeurs de matériel), spécialistes (orthoprothésiste, médecin rééducateur), tuteur du résident : échanges, prise de RDV	Ergothérapeute	80 IDE :4
Evaluation et préconisation de l'aménagement de l'environnement de l'espace repas des résidents sur un quartier	Ergothérapeute	10
Réunion équipe pluridisciplinaire	Ergothérapeute	40 208 IDE

2.2 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1.1 Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Accompagnement à la toilette et soins de nursing	AS, AMP, AES, IDE, ME, ES et remplaçants	15467

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Transfert et mobilisation (lever coucher, sieste, change et mise aux toilettes) 6 transferts/ jour pour 27 résidents	AS, AMP, AES, IDE, ME, ES, ergothérapeutes et remplaçants	57024
Verticalisation		9
Accompagnement au Petit Déjeuner	AS, AES, AMP, remplaçants, ES, ME	15434
Accompagnement au repas	AS, AES, AMP, remplaçants, ES, ME, IDE Psychologue, ergothérapeute, Maitresse de maison	30 900 Dont 71 réalisés avec les ergothérapeutes
Accompagnement au gouter	AS AMP, ME, ES, AES	15467
Elimination, change de protection accompagnement aux toilettes (nb journée X 6) (6 accompagnements/ 24h.	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME	92700
Veille, observations, diagramme de soin, transmissions ciblées et orales	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME, MM, psychologue, éducateur, CDS, CS	46401
Utilisation du matériel adapté	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME	

2.2.1.3 Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Evaluation et conseils sur les besoins de contention (sur prescription médicale)	Ergothérapeute	5

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Réunions d'équipe	L'ensemble des professionnels de la MAS	79 dont 9 pour les ergothérapeutes
-------------------	---	------------------------------------

2.3 Prestations pour la participation sociale

2.3.1 Accompagnement pour exercer ses droits

2.3.1.1 Accompagnements à l'expression du projet personnalisé

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Recueil des attentes de la personne et/ou le représentant légal	AS, AMP, ME psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	5 psychologues et neuro psychologues 70 ergothérapeutes
Réunions de synthèse en équipe autour du projet du résident	AS, AMP, ME psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	25 psychologues et neuro psychologues 4 ergothérapeutes
Réunions d'équipe pour le suivi du projet	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	47 psychologues et neuro psychologues 6 ergothérapeutes

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Écrits : Rédaction de projets d'accompagnement personnalisé, observations longitudinales, bilans	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	134 psychologues et neuro psychologues 10 ergothérapeutes
Temps de restitution de projet aux tuteurs	AS, AMP, ME référents, éducateurs spécialisés, chef de service	4 psychologues et neuro psychologues
Transmissions et partage d'informations	AS, AMP, ME psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	65 psychologues et neuro psychologues 183 ergothérapeutes

2.3.1.2 Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Réunions d'information auprès des résidents dans le cadre du CVS	Educateur spécialisé, AMP, AS, ME	3
Mise en place du Conseil à la Vie Sociale : préparation et participation	Directrice, directrice adjointe, chef de service,	3

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

	éducateur spécialisé, représentant du personnel	
Accompagnements dans les démarches administratives : demandes MDPH, carte identité...	AS, AMP, chef de service, CESF	

2.3.2 Accompagnement au logement

2.3.2.1 Accompagnements pour vivre dans un logement

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Personnalisation et aménagement du lieu de vie (chambre)	AMP, AS, ME, éducateur spécialisé, ergothérapeute	5 ergothérapeutes
Achats de meubles et décorations	AMP, AS, ME, ergotherapeute	

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3.2.2 Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Guidance pour être acteur de son service repas	AS, AMP, IDE, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé	29 200
Rangement de la chambre	AS, AMP	6

2.3.3 Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3.3.2 Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Recherche de stage en ESAT		

2.3.3.3 Accompagnements pour mener sa vie professionnelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3.3.5 Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Accueil de résidents extérieurs permettant une vie affective	AS, AMP, ME éducateur spécialisé	3
temps d'échange individuel avec les familles et/ou le résident	psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, AMP, AS, IDE, ME	41 psychologues et neuro psychologues 31 ergothérapeutes
Organisation des retours en familles	AMP, AS,, ME, éducateur spécialisé	6
Contacts téléphoniques avec les proches	AMP, AS, ME, éducateur spécialisé	7
Séances individuelles Art-Thérapie	Art Thérapeute	164

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3.3.4 Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées

Nous avons accompagné une personne en accueil de jour sur le dernier trimestre de l'année 2021. Effectivement, le résident avait l'habitude de venir sur le quartier Montmartre, mais la famille a souhaité une suspension de cet accueil par peur lié au COVID.

2.3.4 Accompagnements pour participer à la vie sociale

2.3.4.1 Accompagnements en lien avec les proches et le voisinage

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Point Information	Art-Thérapeute	41
Ateliers ponctuels	Art-Thérapeute	41
Ateliers collectifs créatifs	Art-Thérapeute	41

2.3.4.2 Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Atelier théâtre	Psychologue/ Neuropsychologue	25
Point info	Psychologue /Neuropsychologue	68
« Clean walk »	Psychologue /Neuropsychologue	0
« No limit run »	Psychologue /Neuropsychologue	1

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Partage de temps d'activités (sorties, jeux, balades) à visée thérapeutique	Psychologue / Neuropsychologue	5
Déambulations (extérieur/intérieur)	Psychologue / Neuropsychologue	20
Ateliers créatifs collectifs	Art-thérapeute / éducateur spécialisé	41
Ateliers sensoriels multi-quartiers	Art-thérapeute / encadrants	41
Accompagner les résidents dans des concerts où comédie musicale	Musicothérapeute	0 (situation extérieure Covid)
Favoriser la communication	Musicothérapeute	672
Travailler la mémoire à court et moyen terme	Musicothérapeute	126
Susciter la créativité	Musicothérapeute	294
Improvisation	Musicothérapeute	294
Stimulations auditives	Musicothérapeute	672
Travailler la voix et le corps	Musicothérapeute	126
Canaliser et apaiser	Musicothérapeute	294
Découverte des instruments et musiques du monde	Musicothérapeute	672
Travailler l'imagination	Musicothérapeute	84

2.3.4.3 Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Entraînement à l'utilisation des fauteuils roulants électriques	Ergothérapeute	20

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Commandes techniques/recherches	d'aides	Ergothérapeutes	50
Travail du réseau revendeurs		ergothérapeutes	600
Séances de stimulation			

2.3.5 Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

2.3.5.1 Accompagnements pour l'ouverture des droits

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Ecrits MDPH	Psychologue	10
Dossier MDPH et autre	CESF	4
Accompagnement aux démarches citoyennes (carte d'identité...)	CESF, AS, AMP, ME CDS	4
Accompagnement à l'accès aux droits		5

2.3.5.2 Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Accompagnement au suivi du budget et ouverture de protection juridique	Cesf, Comptable	
Contact avec les tuteurs	CESF, CDS, Référent, comptable, directeur adjoint	

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

2.3.5.3 Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Démarches en lien avec le renouvellement des mesures de protection	chef de service, directeur adjoint, cadre de santé, psychologue, CESF	0
Contacts avec les autorités de tutelles	chef de service, directeur adjoint,	
Contacts avec les tuteurs familles ou les proches encore non-tuteurs	chef de service, directrice adjointe, cadre de santé, éducateur spécialisé, CESF	

2.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

Une personne a été accueillie en urgence, une coordination renforcée a été mis en place avec le SSIAD et le SAMSAH.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET ADPEP45

III) Prestations de pilotage et de support

3.1 Fonctions gérer, manager, coopérer

Les fonctions gérer, manager, coopérer regroupent l'ensemble des fonctions réalisées au niveau de la direction d'une structure. Ainsi, il s'agit de l'ensemble des fonctions de gestion réalisées sous la responsabilité de l'organe de direction :

- la gestion des ressources humaines et du dialogue social ;
- la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable.

Il s'agit également d'un ensemble de fonctions rendues nécessaires par l'objet même de l'action médico-sociale :

- la gestion des informations et la communication ;
- le fait de garantir la qualité et la sécurité dans l'exercice des différentes missions de l'ESMS
- la mise en œuvre des relations avec le territoire.

Les professionnels qui sont amenés à réaliser ces cinq fonctions sont, à titre principal :

- les professionnels cadres hiérarchiques ;
- les cadres fonctionnels non hiérarchiques et techniciens ;
- l'ensemble des professionnels administratifs

3.1.1 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines comprend :

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- toutes les activités liées à la fonction employeur qui sont déléguées dans le cadre d'une délégation unique de pouvoirs ou subdéléguées aux cadres de direction et autres cadres hiérarchiques ;
- la gestion de la paie, le pointage et les déclarations ainsi que la médecine du travail pour le personnel de la structure ;
- la gestion de la paie, le pointage et les déclarations ainsi que la médecine du travail ;
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la formation professionnelle continue (FPC) ;
- le dialogue social avec les institutions représentatives du personnel (IRP).

Les professionnels réalisant ces prestations sont notamment :

- les cadres de direction ;
- les cadres dits « non hiérarchiques » et professionnels administratifs intervenant pour la paie, le pointage et les déclarations en lien avec les salaires, la médecine du travail, la formation professionnelle pour le personnel;
- les cadres non hiérarchiques et professionnels administratifs intervenant en matière de GPEC et de dialogue social.

La prestation pilotage et direction correspond aux activités exercées par des professionnels cadres qui sont responsables de l'entretien annuel d'évaluation d'une équipe.

3.1.1.2 Gestion des ressources humaines prévisionnelles des emplois et compétences et du dialogue social

Cette prestation correspond à la réalisation des activités suivantes :

- la gestion des ressources humaines pour les professionnels de l'ESMS ;
- la production et le suivi des contrats de travail du personnel ;
- le suivi des dossiers du personnel et le suivi administratif des entretiens annuels d'appréciation ;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- les activités liées au pointage, aux congés des professionnels de l'ESMS ;
- la gestion des absences et des maladies et accidents de travail ;
- l'élaboration des paies et des déclarations sociales et fiscales ;
- le suivi du service de santé au travail, pour les professionnels de l'ESMS ;
- la gestion des contentieux et la veille juridique relative au droit du travail (loi, règlement, conventions collectives, accords...);
- la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) ;
- la gestion de la formation professionnelle continue du personnel de l'ESMS ;
- la prévention et l'amélioration des conditions de travail (articles L. 4121-1 à L. 4121-5 du Code du travail) en lien avec le CHSCT ou les CE (risques professionnels, pénibilité, risques psychosociaux) ;
- le dialogue social et les relations avec les institutions représentatives du personnel (IRP), les délégués du personnel, le comité central d'entreprise, le comité d'entreprise ou le comité d'établissement, les syndicats.

3.1.2 Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable

Il s'agit de la réalisation de l'ensemble des missions correspondant :

- à la gestion du bâti ;
- à la gestion budgétaire ;
- à la gestion financière et comptable (facturation, paiement des charges y compris des salaires, gestion des comptes des résidents) ;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- au contrôle de gestion et au commissariat aux comptes ;
- à la fonction achats/économat ;
- à la gestion administrative.

Les professionnels qui réalisent ces missions sont notamment :

- la directrice de pôle et la direction adjointe de l'établissement ;
- les professionnels administratifs.

3.1.2.1 Gestion budgétaire, financière et comptable

Cette prestation correspond à :

- la gestion du bâti, y compris des locations ;
- la gestion budgétaire (budget prévisionnel, comptes administratifs, dialogue de gestion) ;
- la gestion financière et comptable (facturation et enregistrement des produits, enregistrement et paiements des charges y compris des salaires, gestion des comptes des résidents) ;
- au contrôle de gestion et au commissariat aux comptes ;
- la fonction achats/économat.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.1.2.2 Gestion administrative

Cette prestation correspond à la gestion administrative effectuée notamment par les professionnels administratifs dont les tâches peuvent être extrêmement variées par nature (accueil, état de présence, vigilance, courrier, téléphone, reproduction des documents, classement, archivage, autres tâches administratives...).

3.1.3 Information et communication

Cette prestation comprend les trois composantes suivantes :

- communication interne et externe ;
- gestion des données des personnes accueillies ;
- gestion des systèmes d'information, télécommunications, (technologies d'information et de communication – TIC), archivage informatique des données et gestion électronique des documents (GED).

3.1.3.1 Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2

Cette prestation correspond à la :

- communication interne et externe (conception, édition et diffusion de documents, revues, plaquettes, conception et maintenance d'outils numériques...), conception de supports, relation avec les médias, notamment sur le territoire d'intervention ;
- gestion des statistiques, conception, édition et diffusion des rapports annuels ;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- conception, édition et diffusion des documents collectifs de la loi 2002-2 (projet d'établissement ou de service, règlement de fonctionnement, livret d'accueil...)

Les professionnels réalisant ces prestations sont notamment :

- la direction,
- la plateforme numérique,
- chargés de communication,
- secrétaire dédié.

3.1.3.2 Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données

Cette prestation correspond à la gestion des technologies d'information et de communication : systèmes d'information, réseaux et équipements informatiques, domotiques, audiovisuels, télématiques et téléphonie.

Cette prestation correspond à :

- la gestion des données des personnes accueillies en format papier (dossiers des personnes accompagnées) ;
- la gestion des droits d'accès, notamment lorsque tout ou partie de ces dossiers en format papier est accessible aux personnes, familles ou professionnels ;
- la gestion des registres des présences/absences ;
- conception et développement des systèmes d'information selon les besoins de la structure ;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- connexion aux réseaux et développement des réseaux ;
- archivage des données informatisées et gestion électronique des documents ;
- gestion des droits d'accès lorsque tout ou partie des dossiers informatisés est accessible aux personnes, familles ou professionnels ;
- préconisations et négociation de tous les équipements et coûts de fonctionnement en reprographie, informatique, domotique, télématique et téléphonie ;
- maintenance en lien avec la gestion des informations et la communication ;
- mise en œuvre de solutions permettant de répondre aux enjeux de sécurité des données ;
- règlement général sur la protection des données personnelles.

Les professionnels réalisant ces missions sont notamment la direction, les cadres, le DPO, les techniciens en technologies d'information et de communication, les agents de maintenance.

3.1.4 Qualité et sécurité

3.1.4.1 Démarche d'amélioration continue de la qualité

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
veille sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, recommandations et propositions (rapports, guides et outils de la HAS, de	Direction	

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

l'ANAP...), à leur diffusion et appropriation au sein de la structure ;		
à la promotion de la bientraitance (conception de la politique, diffusion et appropriation, amélioration des procédures de gestion des incidents et événements indésirables) ;	Direction	
suivi des incidents et événements indésirables et actions correctives, réunion de direction	Direction	52
à la gestion des risques, y compris infectieux (la conception et l'actualisation du plan de continuité de l'activité de l'organisme en cas de crise, DARI), et à la gestion des crises (conséquences organisationnelles des mouvements sociaux, des incidents, de crises épidémiques, terroristes, environnementales...);	Direction ide, équipe	

3.1.4.2 Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien aux personnels

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Réunion d'équipe avec la présence des psychologues		

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Réflexion autour de la remise en place des groupes d'analyses de pratiques		

3.1.4.3 Prestations de supervision

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES

3.1.5 Relations avec le territoire

3.1.5.1 Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Lien avec les partenaires du territoire du domaine sportifs, culturels, l'école et l'accueil de loisirs de la ville de boigny	ES	
Lien avec l'HAD		

3.1.5.2 Appui-ressource et partenariats institutionnels

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Lien avec les autres mas du territoire	Direction	
Prêt de matériel		
Mise à disposition de la salle snoezelen		

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Mise à disposition de la balnéothérapie		
---	--	--

3.1.6 Transports liés à gérer, manager, coopérer

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES

3.2 Fonctions logistiques

Parmi les prestations indirectes, les fonctions logistiques regroupent les prestations matérielles nécessaires à la réalisation des prestations directes :

- les mises à disposition de locaux : locaux d'hébergement, locaux pour accueillir de jour, locaux de soins, locaux pour gérer, manager, coopérer
- les mises à disposition d'autres ressources : il s'agira d'identifier, pour chacun des usages de ces locaux, l'ensemble des « autres ressources » nécessaires pour le fonctionnement habituel de l'ESMS (du matériel courant, du matériel de soins...);
- l'existence de prestations communes à l'ensemble de l'établissement ou du service médicosocial : prestation d'hygiène des locaux avec le matériel et les consommables adéquats, prestation d'entretien courant de la structure, mise en place des conditions de sécurité contre les risques d'incendie, matériels et entretien des espaces extérieurs ;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- le fait de fournir des repas aux personnes accompagnées ;
- le fait d'effectuer l'entretien du linge ;
- le fait de mettre en place des transports dits « liés au projet individuel », car nécessaires à la réalisation des prestations directes.

3.2.1 Locaux et autres ressources pour accueillir

Parmi les prestations indirectes, les fonctions logistiques regroupent les prestations matérielles nécessaires à la réalisation des prestations directes :

- les mises à disposition de locaux : locaux d'hébergement, locaux pour accueillir de jour, locaux de soins, locaux pour gérer, manager, coopérer
- les mises à disposition d'autres ressources : il s'agira d'identifier, pour chacun des usages de ces locaux, l'ensemble des « autres ressources » nécessaires pour le fonctionnement habituel de l'ESMS (du matériel éducatif, du matériel de soins...);
- l'existence de prestations communes à l'ensemble de l'établissement ou du service médicosocial : prestation d'hygiène des locaux avec le matériel et les consommables adéquats, prestation d'entretien courant de la structure, mise en place des conditions de sécurité contre les risques d'incendie, matériels et entretien des espaces extérieurs ;
- le fait de fournir des repas aux personnes accompagnées ;
- le fait d'effectuer l'entretien du linge ;
- le fait de mettre en place des transports dits « liés au projet individuel », car nécessaires à la réalisation des prestations directes.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.2.1.1 Locaux et autres ressources pour héberger

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir un hébergement aux personnes, cet hébergement permettant notamment la réalisation de prestations directes qui répondent aux besoins des personnes, tels que recensés de manière synthétique dans la nomenclature des besoins.

Cette prestation peut être mise en œuvre sous différentes formes (dans un établissement, dans une unité de vie externalisée, dans un hébergement extérieur géré par la structure en propriété ou en location) et selon des temporalités différentes (hébergement permanent, hébergement de semaine, hébergement temporaire, hébergement d'urgence)

3.2.1.2 Locaux et autres ressources pour accueillir le jour

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir des locaux permettant aux personnes en situation de handicap d'être accompagnées en journée. Cette prestation peut être mise en œuvre :

- par différentes structures : service ou établissement ;
- selon des temporalités différentes tous les jours, en semaine uniquement, à l'année, de manière temporaire, en urgence.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

3.2.1.3 Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien, et de développement des capacités fonctionnelles

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir des locaux et du matériel de soins, ces derniers pouvant être utilisés de jour ou de nuit.

Cette prestation indirecte est le plus souvent la condition sine qua non de la délivrance de prestations directes de soins par une structure médico-sociale.

3.2.1.4 Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à disposer de locaux et de matériels permettant la réalisation des prestations indirectes liées à gérer-manager-coopérer. Toutes les structures médico-sociales disposent au minimum de ces locaux et de matériels et charges afférents à cette gestion.

3.2.1.5 Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à garantir pour tous les locaux de l'ESMS l'hygiène, la sécurité des immeubles et équipements (sécurité incendie et maintenance), y compris dans les espaces extérieurs, et elle concerne donc :

- l'hygiène des locaux ;
- l'entretien général (électricité – peinture – petites réparations...);

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- la maintenance des équipements et les contrôles obligatoires des installations ;
- l'entretien des espaces verts et de tous les espaces extérieurs (y compris les voiries).

3.2.2 Fournir des repas

Parmi les prestations indirectes qu'elle met en œuvre, la structure médico-sociale peut être amenée à réaliser des repas pour les personnes accompagnées. Cette prestation comprend également les activités liées au service des plats à table ou au self-service, la gestion de la vaisselle (disposition, nettoyage des effets des repas, vaisselle...). La prestation peut être effectuée :

- par la structure directement ou par le recours à un prestataire ;
- dans ses murs ou sous la forme d'une prise en charge des repas des personnes accompagnées hors les murs (sorties, activités, piques niques).

Cette prestation ne constitue pas une réponse à un besoin tel qu'identifié dans le cadre de la nomenclature des besoins ; elle est cependant une condition sine qua non de la réalisation de certaines prestations directes et est souvent liée à un mode de fonctionnement de la structure.

3.2.3 Entretenir le linge

Parmi les prestations indirectes qu'elle met en œuvre, la structure médico-sociale peut être amenée à effectuer l'entretien de linge :

- linge plat ;
- linge personnel des résidents ;
- linge du personnel.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Cette prestation ne constitue pas une réponse à un besoin tel qu'identifié dans le cadre de la nomenclature des besoins ; elle est cependant une condition sine qua non de la réalisation de certaines prestations directes et est souvent liée à un mode de fonctionnement de la structure. La prestation peut être effectuée par la structure directement ou par le recours à un prestataire.

3.2.4 Transports liés au projet individuel

3.2.4.1 Transports liés à accueillir (domicile-structure)

Il s'agit des transports de personnes liés au fait qu'une personne soit accompagnée dans une structure, qu'elle soit service ou établissement. Du fait de cet accompagnement réalisé dans les murs de la structure, celle-ci peut être amenée à assurer une prestation de transport pour les personnes afin de leur permettre de se rendre dans la structure. Il s'agit des transports liés au fait pour la personne d'aller et venir entre la structure et son domicile, fréquemment visés par la réglementation.

Ces transports domicile-structure peuvent être réalisés par les professionnels de l'ESMS dont la fonction est par exemple celle de chauffeur ou d'accompagnateur de bus (ou par d'autres professionnels de la structure) ou par des tiers.

Ces transports sont réalisés avec :

- les moyens de transport de l'ESMS ;
- ou les véhicules personnels des professionnels, des transports en commun (train, avion...), des sociétés de transport en autocars, ambulances, VSL – véhicules sanitaires légers, taxis conventionnés, et dont la charge est supportée par l'ESMS.

3.2.4.2 Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Les structures médico-sociales peuvent être amenées à mettre en place des prestations de transports des personnes. Ces prestations sont organisées de manière individuelle ou collective, assurées par la structure ou par le recours à des prestataires financés par la structure.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Les transports liés au projet individuel ne constituent pas directement une réponse aux besoins d'une personne tels que synthétisés par la nomenclature des besoins : il n'existe pas de « besoin d'être transporté ». Ces transports constituent par contre une condition sine qua non de la réalisation des prestations directes.

Les transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles sont tous les transports des personnes en situation de handicap et des professionnels, nécessaires pour la mise en œuvre des prestations directes de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles.

3.2.4.3 Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale

Les structures médico-sociales peuvent être amenées à mettre en place des prestations de transports des personnes. Ces prestations sont organisées de manière individuelle ou collective, assurées par la structure ou par le recours à des prestataires financés par la structure.

Les transports liés au projet individuel ne constituent pas directement une réponse aux besoins d'une personne tels que synthétisés par la nomenclature des besoins : il n'existe pas de « besoin d'être transporté ».

Ces transports constituent par contre une condition sine qua non de la réalisation des prestations directes. Les transports liés à l'autonomie et à la participation sociale peuvent constituer une prestation sine qua non de la réalisation de prestation directe relevant, soit du domaine de l'autonomie, soit du domaine de la participation sociale.

3.2.5 Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

La réalisation de prestations de fourniture de repas et d'entretien du linge par la structure médicosociale peut nécessiter la mise en œuvre d'une prestation de transport spécifique correspondant au transport des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge. Ces transports d'ordre logistique peuvent être :

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

- du transport de linge : récolte du linge sale et livraison des linges propres ;
- du transport des matières premières pour l'alimentation ;
- du transport et des livraisons des repas avec équipements professionnels et véhicules spécialisés

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET ADPEP45

Partie III : CONCLUSION

La succession des vagues COVID a une nouvelle fois marqué cette année d'activité impactant la vie des résidents, les actes professionnels, la dynamique de l'établissement. A nouveau résidents et professionnels ont dû s'adapter à l'incertitude liée au contexte sanitaire.

Saluons la motivation, la conscience et rigueur des professionnels qui ont permis un accompagnement des résidents de qualité et le maintien des activités culturelles et sportives.

Ce début d'année 2023 voit s'éloigner les risques pandémiques. Un retour rapide à un fonctionnement institutionnel normal est espéré de tous. Pour y parvenir des défis sont à relever : réouverture de l'établissement aux familles et sur la cité, réussite de la politique de recrutement.

Des projets s'inscrivent à court et moyen terme dans l'avenir de la Mas des Saulniers pour offrir un accompagnement de qualité aux résidents

- Mise en place du dossier unique de l'utilisateur
- Devenir du quartier Trocadéro
- Restructuration du quartier Montmartre

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP45

Annexe :

Organigramme pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés

